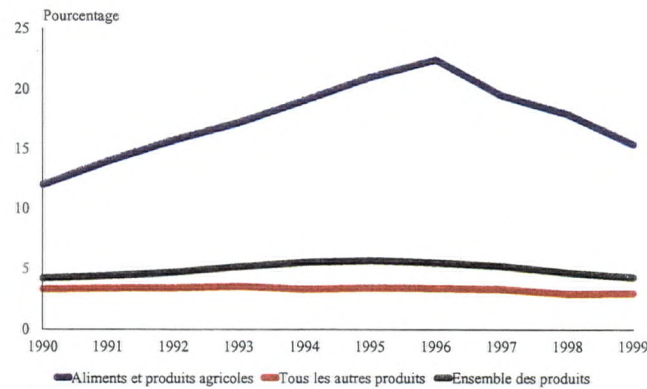


FIGURE 9

DROITS DE DOUANE DE L'UE VISANT LES IMPORTATIONS CANADIENNES
(PONDÉRÉS EN FONCTION DES ÉCHANGES)



Source : Statistique Canada

Par contre, un peu plus de la moitié de tous les produits industriels entrent en Europe en franchise de droits de douane. Un autre tiers entre en Europe à des taux tarifaires inférieurs à 5 p. 100. Quelques autres secteurs sont assujettis, dans une proportion importante, à des droits de douane supérieurs à 5 p. 100, notamment les véhicules et le matériel de transport, la pâte et le papier, les produits chimiques, les textiles et certains métaux de base. Ces secteurs, de même que l'agriculture, seraient vraisemblablement les plus sensibles à toute modification des droits de douane européens.

Barrières non tarifaires au Canada

Outre les droits de douane, le Canada maintient un certain nombre d'obstacles non tarifaires qui pourraient entraver l'entrée des importations européennes sur le marché canadien. Les restrictions à l'investissement étranger et la législation sur les succursales bancaires constituent des points litigieux pour l'UE. De même, l'Union européenne est préoccupée par les pratiques d'achat de vins et de spiritueux des régies provinciales des alcools. L'UE considère également que la diversité des règlements provinciaux et des pratiques en matière de marchés publics a des répercussions négatives sur le commerce international. L'appendice A renferme un synopsis des principales préoccupations de l'UE à l'égard des obstacles non tarifaires existant au Canada.

Barrières non tarifaires dans l'Union européenne

De façon réciproque, certains irritants bilatéraux sont apparus au fil des années et ont eu un effet préjudiciable sur les intérêts commerciaux du Canada en Europe. À titre d'exemple, le fait que l'UE a été incapable d'approuver toutes les variétés de canola génétiquement modifié qui